

Méthodologie

Exercice 1, Page 13

Corinne : Patrick ! Je te cherchais dans toute l'école mais où étais-tu ?

Patrick : Salut Corinne ! J'ai passé la récréation à la bibliothèque. Je complétais mon dossier d'inscription pour le séjour linguistique.

Corinne : Alors, c'est vrai ce qu'on dit ? Tu vas passer six mois à Barcelone ?

Patrick : Oui, c'est vrai. Si mon dossier est accepté, en septembre, je serai à Barcelone...

Corinne : Mais c'est dans 4 mois ! Tu seras prêt ?

Patrick : Oui, mais j'ai encore beaucoup de choses à faire. Cet été, je vais suivre des cours d'espagnol pour apprendre la langue. Je dois aussi passer un entretien avec le directeur de ma nouvelle école. Et puis, je voudrais m'acheter un guide de Barcelone pour découvrir un peu la ville.

Corinne : Tu n'as pas peur de partir tout seul ? D'aller habiter dans une ville que tu ne connais pas ?

Patrick : D'un côté oui, j'ai un peu peur. Mais de l'autre, j'ai toujours eu envie d'apprendre l'espagnol et de découvrir la culture espagnole... Et puis, je ne serai pas tout à fait seul, je serai dans une famille d'accueil !

Corinne : Tu la connais déjà ?

Patrick : Un peu, on a déjà échangé quelques mails. Ils ont l'air très gentils. Ils m'ont même envoyé une photo de ma chambre ! Ils ont un enfant à peu près du même âge que moi. J'espère qu'on sera amis !

Corinne : Moi, je crois que je ne pourrais pas partir en séjour linguistique dans un autre pays aussi longtemps. Mon école, mes amis et ma famille me manqueraient trop...

Patrick : Je te comprends. Mais tu sais, je suis sûr que c'est une très belle expérience ! Premièrement, c'est le meilleur moyen d'apprendre une langue, parce qu'on doit la parler au quotidien pour pouvoir communiquer avec son entourage. Deuxièmement, c'est l'occasion de se faire de nouveaux amis et de découvrir un autre pays et sa culture !

Corinne : Est-ce que je pourrai venir te rendre visite pendant les vacances scolaires ?

Patrick : Évidemment ! Tu n'imagines pas comme ça me ferait plaisir !

Dossier 1

Exercice 1 Page 35

Journaliste : Travailler pour payer ses études, c'est bien, mais travailler trop, attention danger ! Suivre des études et travailler en parallèle, c'est ce que fait un étudiant sur cinq en France. Combien d'heures peut-on travailler sans mettre en danger ses études ? Voici un reportage sur Zoé Chabot, étudiante en biologie. Trois jours par semaine, Zoé travaille dans une crêperie parisienne.

Zoé : Je travaille 24 heures par semaine, et je gagne 750 euros par mois. À cela, il faut ajouter à peu près 100 euros de pourboires. Ce n'est pas suffisant pour me loger et me nourrir, mais c'est quand même nécessaire pour bien manger ou avoir une vie sociale. C'est-à-dire, faire des sorties avec mes amis, partir en vacances, ou faire du sport.

Journaliste : Hélas, au premier semestre, Zoé a pris un risque. Après trop d'heures de travail à la crêperie, elle a raté ses examens...

- Zoé : Quand je travaille le soir et que j'ai cours le lendemain matin à 8 heures et demie, c'est parfois un peu difficile parce que je suis fatiguée. Comme on est à la fac et qu'on a la liberté de ne pas aller en cours, parfois on ne se lève pas pour y aller. Cela m'est arrivé assez souvent au premier semestre.
- Journaliste : Pour sauver son année universitaire, Zoé a alors décidé de travailler six heures de moins à la crêperie. Mais pas question d'arrêter de travailler, car elle veut garder son indépendance financière... Elle nous a montré son petit appartement. Son loyer coûte 470 euros par mois. Son salaire lui permet de payer ce loyer et les dépenses quotidiennes. Mais ce sont ses parents qui paient l'électricité et le téléphone.
- Zoé : Mes parents pourraient tout payer mais pour cela, ils devraient faire des sacrifices... Comme j'ai la possibilité de travailler, je n'ai pas envie de leur demander de faire ces sacrifices.
- Journaliste : Comme Zoé Chabot, 10 % des étudiants exercent un emploi en parallèle de leurs études. Et un étudiant sur dix met ses études en danger en travaillant trop. Selon Yanick L'Horty, professeur d'économie, un étudiant a moins de chance de réussir son année quand il travaille plus de 15 heures par semaine.

Dossier 2

Exercice 1, Page 48

- Journaliste : L'Organisation Mondiale de la Santé est catégorique. Les Français ne bougent pas assez. Selon une étude récente, les jeunes entre 18 et 24 ans ont une activité physique plus faible que les adultes entre 55 et 64 ans. Des chiffres inquiétants. Comme vous l'avez compris, ceci est le thème de notre émission. Bonjour à toutes et à tous ! Avec moi, Jean-François Toussaint, directeur de l'Organisation Mondiale de la Santé. Bonjour Jean-François !
- Jean-François Toussaint : Bonjour !
- Journaliste : Expliquez-nous un peu. D'abord, quels sont les résultats de cette grande enquête ?
- Jean-François Toussaint : Pour être en bonne santé, l'Organisation Mondiale de la Santé l'OMS, conseille à tous de faire plus de 10 000 pas par jour. Selon cette étude, 75% des Français entre 18 et 64 ans n'arrivent pas à cet objectif. Mais, ce qui est encore plus inquiétant, c'est que les jeunes entre 18 et 24 ans marchent moins que les autres en moyenne. Ils font environ 2 000 pas de moins qu'ils ne le devraient.
- Journaliste : Ce sont des résultats inquiétants, en effet, Jean-François. Comment les expliquez-vous ?
- Jean-François Toussaint : Les enquêtes montrent que les jeunes bougent moins pour passer plus de temps devant leurs écrans. Ils préfèrent les jeux vidéo, les réseaux sociaux et autres activités numériques sur leur tablette, leur smartphone ou leur ordinateur.
- Journaliste : Si les jeunes ont une activité physique plus faible que les adultes, cela veut dire que la pratique du sport est de plus en plus faible en France ?
- Jean-François Toussaint : Tout à fait exact. Notre mode de vie est de plus en plus sédentaire. C'est le cas dans toute l'Europe, mais la France est un des pays les plus touchés par ce phénomène.
- Journaliste : Ce qui est un danger pour la santé. Le taux d'obésité a augmenté par exemple.
- Jean-François Toussaint : Le taux d'obésité, les maladies cardiaques ou respiratoires et j'en passe ! Pourtant, il y a des solutions...
- Journaliste : Pratiquer du sport à l'école par exemple.
- Jean-François Toussaint : Absolument. Valoriser l'éducation sportive. Il faut que le sport devienne une matière importante à l'école. Par ailleurs, l'enquête montre l'impact de l'exemple parental : plus les parents sont actifs et sportifs, plus leurs enfants le sont aussi. C'est aux parents de donner le bon exemple !

Dossier 3

Exercice 1, Page 61

Journaliste : Bonjour à toutes, bonjour à tous ! Et bonjour à mon invitée du jour : Zaz !

Zaz : Bonjour !

Journaliste : Alors, Zaz, je suis très content de vous accueillir cet après-midi sur Europe 1. C'est vrai, on a eu de la chance de vous trouver ! En quelques mois, vous avez parcouru l'Amérique latine pour une grande tournée de concerts : le Chili, l'Argentine, la Colombie...

Zaz : Et avant cela, j'ai voyagé aux États-Unis...Mais ça c'était pour les vacances.

Journaliste : Racontez-nous un peu vos séjours. Combien de concerts avez-vous donné en Amérique latine ?

Zaz : On en a fait sept.

Journaliste : Dites-moi, à chaque fois que vous arrivez dans une ville ou un pays, comment faites-vous pour allier votre vie d'artiste et votre engagement associatif ? Cela ne doit pas être facile...

Zaz : En fait, à chaque fois qu'on donne un concert, on trouve une association locale, et on la fait venir sur scène. Cela permet à ces associations d'expliquer leur travail devant des milliers de personnes. Ensuite, nous prenons une vidéo et nous la publions sur ma page Facebook.

Journaliste : Vous donnez donc, à ces associations, une occasion unique de se faire connaître à des milliers de personnes.

Zaz : Tout à fait. En ce moment on est en train de monter un site Internet sur lequel on va mettre tout le réseau des associations que nous avons connues. D'ici la fin de l'année 2017, il y aura, à peu près, une centaine d'associations en ligne.

Journaliste : De quel type d'association s'agit-il ?

Zaz : Alors ce sont surtout des associations éducatives. Il s'agit de parler de tous les acteurs qui travaillent pour protéger les droits de l'homme ou l'environnement.

Journaliste : C'est super ce que vous faites. Vous pensez qu'il y a du résultat ?

Zaz : Oui bien sûr ! Je sais, par exemple, que certaines associations ont reçu de l'argent en se faisant connaître pendant mes concerts !

Journaliste : Voilà, elle est à la fois artiste et engagée, c'est Zaz, avec nous, en studio sur Europe 1. Nous revenons dans un instant après une page de publicité. Restez avec nous !

Dossier 4

Exercice 1, Page 73

Journaliste 1 : Pour parler du harcèlement scolaire, il y avait jusqu'ici des numéros d'appel, des vidéo-clips de prévention ou des articles de presse. Aujourd'hui, il y a aussi une comédie musicale; elle s'appelle Rose et Rose.

Journaliste 2 : Voilà. Un sujet difficile pour une comédie musicale. Et pour nous en parler un peu, nous avons la chance de poser toutes nos questions sur ce sujet à Jean-Michel Fournereau, le directeur de la mise en scène. Bonsoir et bienvenue Jean-Michel !

Jean-Michel Fournereau : Bonsoir !

Journaliste 2 : La première chose qui nous frappe, je pense, c'est le titre de cette comédie musicale. Pourquoi Rose et Rose ? Racontez-nous un peu.

Jean-Michel Fournereau : Alors, ce spectacle met en scène les souffrances d'une adolescente de 13 ans, Rose, qui est harcelée par ses camarades de classe au collège. Un soir, elle dessine son autoportrait dans sa chambre. Et un jour, ce dessin prend vie. C'est le double de Rose. La nouvelle Rose se rend au collège et décide de mettre fin à cette situation de harcèlement.

Journaliste 1 : Il faut savoir que le spectacle est interprété par une quarantaine de jeunes adolescents... C'est sans doute difficile de travailler avec 40 jeunes acteurs ?

- Jean-Michel Fournereau : Difficile oui, mais ils ont été formidables ! Ils ont répété pendant un an, plusieurs heures par semaine. Dites-vous que Jeanne, l'actrice principale, qui interprète Rose, n'a que 16 ans...
- Journaliste 1 : C'est ce qui rend ce spectacle très réaliste. La plupart des acteurs sont encore au lycée !
- Jean-Michel Fournereau : Oui. Ensuite, c'est une histoire qui touche particulièrement l'actrice principale, donc Jeanne, car elle-même a été victime de harcèlement il y a trois ans de cela. C'est aussi pourquoi elle a obtenu le rôle de Rose.
- Journaliste 2 : C'est une histoire qui touche beaucoup d'adolescents à mon avis ! Et qui, nous l'espérons, touchera aussi les représentants de l'Éducation nationale.
- Jean-Michel Fournereau : C'est notre objectif. Nous pensons que c'est le meilleur moyen de faire passer un message fort au public. Grâce aux dialogues, aux chants, à la musique et à la danse, le public comprend, mais en plus il se sent vraiment touché par le phénomène du harcèlement.
- Journaliste 1 : Quand pourrons-nous aller voir la pièce ?
- Jean-Michel Fournereau : La pièce sera jouée le samedi 28 janvier à l'Opéra Bastille à Paris.

Dossier 5

Exercice 1, Page 86

- Sabine : Il est 8 heures et vous écoutez RTL. Bonjour à tous les lèves-tôt. Bonjour Patrick !
- Patrick : Bonjour Sabine !
- Sabine : J'ai une question pour vous Patrick. Est-ce que les stars mangent mal ?
- Patrick : Je ne sais pas, pourquoi me posez-vous cette question ?
- Sabine : J'ai trouvé une étude américaine très intéressante sur le sujet de la malbouffe, et je voulais en parler à nos auditeurs. Cette étude montre que les stars font surtout de la publicité pour des produits alimentaires et des boissons considérés comme de la malbouffe. L'aviez-vous remarqué ?
- Patrick : Oui. C'est vrai que la plupart des acteurs ou des chanteurs connus ne font pas de publicités pour des carottes ou des haricots verts... Mais plutôt pour des glaces, des hamburgers ou des boissons sucrées !
- Sabine : C'est exactement de ça que je veux vous parler. Donc, on voit des publicités qui vantent des produits alimentaires trop gras ou trop sucrés, par des stars qui ont une silhouette parfaite. En attendant, l'obésité est un phénomène grandissant aux États-Unis et en Europe. Car je vous parle des publicités américaines, mais beaucoup d'entre elles sont aussi diffusées en Europe.
- Patrick : On peut dire que ces publicités sont dangereuses pour la santé publique alors.
- Sabine : Écoutez-moi ces chiffres. L'étude a analysé le marché publicitaire porté entre 2000 et 2014 aux États-Unis, par les stars de la chanson les plus populaires chez les adolescents. Parmi 163 chanteurs, 65 ont fait de la publicité pour des produits alimentaires et boissons à la télévision ou à la radio, dans des magazines, mais aussi sur Internet ou lors de concerts sponsorisés. 21 des 26 produits alimentaires promus par les stars étaient pauvres en vitamines, et 49 des 69 boissons mises en valeur étaient des boissons sucrées...
- Patrick : Je doute qu'eux-mêmes consomment ces produits au quotidien.
- Sabine : C'est bien le problème ! Pourquoi nous faire croire que les stars mangent mal ? Je vous rappelle que des recherches ont déjà montré que la publicité augmente beaucoup la consommation de ces produits.
- Patrick : Visiblement parce que ça marche. Si une personne qu'on admire fait la publicité d'une nouvelle pizza surgelée, on a plus facilement tendance à l'acheter et la goûter.
- Sabine : Du coup, j'ai fait mes petites recherches pour voir ce qui se passe en France. En mai 2014, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé a publié un dossier sur la publicité des produits gras et sucrés. J'ai trouvé les conclusions choquantes. À la télévision par exemple, la plupart de ces publicités sont diffusées sur des chaînes pour jeunes ou pendant des émissions pour la jeunesse. Ce qui veut dire qu'elles sont donc d'abord destinées aux enfants et aux jeunes !

Dossier 6

Exercice 1, Page 96

- Journaliste 1 : C'est le début de la semaine, nous sommes le lundi 15 janvier, et toute l'équipe de « Un jour, une question » vous souhaite une bonne journée !
- Journaliste 2 : Bienvenue sur l'émission qui répond à toutes vos questions.
- Journaliste 1 : Pour bien commencer la semaine, nous avons choisi de répondre à la question de Vincent, 13 ans : « Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est exactement le centre Georges Pompidou ? »
- Journaliste 2 : Surnommé aussi Beaubourg, le centre Georges Pompidou est un célèbre lieu de culture parisien. Il abrite un musée, une bibliothèque, des salles de cinéma, de spectacle, un centre de recherches musicales, et un restaurant !
- Journaliste 1 : Ça fait beaucoup ! Mais commençons par le début. D'abord, disons que le centre doit son nom au président Georges Pompidou. En effet, c'est lui qui a proposé le projet de ce grand centre culturel en 1972. Hélas, le président est mort avant l'ouverture et l'inauguration du centre, en 1977.
- Journaliste 2 : Maintenant, parlons un peu des particularités de ce lieu. Pourquoi est-il si original ? Parce qu'il rassemble, au même endroit, différentes formes artistiques. Le centre Pompidou est un espace de culture accessible à tous. À l'époque de sa construction, c'était quelque chose de tout à fait nouveau !
- Journaliste 2 : D'ailleurs, le centre Georges Pompidou est tellement original, qu'à l'époque de sa construction, il a souvent été très critiqué...
- Journaliste 1 : Mais aujourd'hui, les touristes sont très nombreux à le visiter et à le photographier. Il est devenu presque aussi célèbre que la Tour Eiffel.
- Journaliste 2 : Les expositions d'art moderne et contemporain ont beaucoup de succès. La bibliothèque publique d'information est très fréquentée. Sachez qu'elle est accessible à tous, gratuitement et sans inscription !
- Journaliste 1 : Voilà, n'oubliez pas que si vous vous posez des questions, on est là et on y répond. Envoyez-nous vos questions sur notre page Facebook...
- Journaliste 2 : ... ou sur Twitter avec le hashtag « 1jour1question »

Exercice 2, Page 97

- Journaliste : 7 h 30 sur France culture. Et comme tous les vendredis à 7 h 30, c'est l'heure d'Hashtag. Vous pouvez participer à cette émission via les réseaux sociaux. Hashtag est consacrée ce matin à la musique classique. La musique classique va-t-elle disparaître ? Une question que l'on se pose à l'occasion du festival « La musique classique, c'est pour les vieux ».
- Cécile Puchat : Oui, ce week-end, vous pourrez assister à des concerts gratuits dans tout Paris ! Avec toujours le même objectif pour ce 5^e festival : attirer les jeunes de moins de 30 ans vers la musique classique.
- Journaliste : Pour parler un peu de tout ça, nous avons rencontré Anthony, 26 ans. Il prépare aujourd'hui un master de Droit. Sa grande passion, depuis l'enfance, c'est la musique classique. Il partage cette passion sur les réseaux sociaux, et c'est comme cela que nous l'avons rencontré, Cécile Puchat.
- Cécile Puchat : Eh oui. Comme la plupart des jeunes amateurs de musique classique, Anthony est très actif sur Twitter. Il a aussi un blog, où il donne ses impressions sur les concerts qu'il vient d'entendre. La musique classique, chez lui, n'est pas venue toute seule. Il a découvert ce que c'était grâce au père d'un copain, à l'école primaire. Dans la famille de ce copain, il a découvert le piano, les disques, et puis en 2002, il va avoir un choc. Cette famille l'emmène voir le film Amadeus. Un film sur la vie et la musique de Mozart. Écoutons ce qu'il a à nous dire. Voici notre reportage.
- Anthony : C'est sûr que si je n'avais pas vu Amadeus je ne serais pas le même aujourd'hui. C'est à ce moment que j'ai compris à quel point j'aimais cette musique. L'émotion que je trouve dans la musique classique je ne la retrouve pas dans d'autres genres de musique. Ce sont les notes, il n'y a pas toujours besoin de mots pour qu'une musique nous touche.

Cécile Puchat : À votre avis, pourquoi si peu d'adolescents écoutent de la musique classique ?

Anthony : Je pense que quand on est adolescent, on a du mal à montrer vraiment qui on est. Et comme la musique classique n'est pas à la mode, il est difficile aujourd'hui de rencontrer des adolescents qui diront ou qui montreront qu'ils aiment la musique classique.

Cécile Puchat : La plupart des études sur le public de la musique classique nous disent que les gens en écoutent de moins en moins. Entre 2012 et 2014, la moitié du public des concerts de musique classique, en France, a plus de 61 ans. Alors qu'en 1981, la moitié du public avait plus de 36 ans.

Dossier 7

Exercice 1, Page 109

Caroline : Bonjour et bienvenue sur notre émission, Le numérique et nous. Un groupe de jeunes artistes, qui s'appelle La Foule, vient de lancer un site Internet du nom de « danse post-internet.com ». Catherine Pétillon bonjour !

Catherine Pétillon : Bonjour Caroline !

Caroline : Vous allez nous parler de danse connectée. C'est bien ça ?

Catherine Pétillon : Tout à fait Caroline. La danse connectée est un phénomène récent. Vous avez sûrement déjà vu ces vidéos partagées par milliers sur Internet : celles où l'on voit quelqu'un faire un pas de danse original. Le principe est simple : on invente des gestes, on se filme, puis on partage la vidéo sur Internet.

Caroline : On pourrait parler d'une communauté qui se crée autour de ces chorégraphies.

Catherine Pétillon : Oui, et c'est ce que ce groupe de jeunes artistes veulent étudier. Sur YouTube, ils ont découvert un style de danse connectée qui s'appelle le « jumpstyle ».

Caroline : Expliquez-nous un peu ça.

Catherine Pétillon : Au départ, c'est un genre de musique électronique. Elle est très rythmée. La danse est très dynamique, avec des petits pas sautés. Chaque danse dure seulement une vingtaine de secondes. Ceux qui la pratiquent ont en général moins de 25 ans. Vous imaginez à quel point elle est dynamique ! Le jumpstyle, c'est avant tout une danse de salon au sens propre. Ou plutôt de chambre. Le processus est à peu près toujours le même. Un jeune découvre une vidéo de danse sur Internet. Il apprend la danse seul, puis se filme en train de danser dans sa chambre, et poste la vidéo sur YouTube. Quand il a besoin de plus de place, il va dans son salon. Avec le temps, ils sont de plus en plus nombreux à se filmer dans des espaces publics : dans des parkings, dans la rue, des centres commerciaux etc.

Caroline : Le groupe de jeunes artistes parle de « danse post-internet ».

Pétillon : Qu'est-ce que cela veut dire ?

Pétillon : Eh bien post-internet, parce que, d'abord, c'est une danse qui dépend des réseaux sociaux. Ensuite, ce sont des pas de danse qui sont créés pour être dansés derrière un écran. C'est-à-dire qu'il y a des règles très précises quand on danse derrière un écran : il faut danser de profil pour montrer tous les gestes, il faut toujours rester dans le cadre sans mouvement de caméra. Enfin et surtout, ces danseurs créent une communauté mondiale.

Dossier 8

Exercice 1, Page 122

Journaliste 1 : 7 heures 36, vous êtes sur les matins de France Culture. Cette semaine, Hashtag porte sur le sujet « Comment je m'informe ».

Journaliste 2 : À l'occasion de la conférence sur le journalisme des 15, 16 et 17 mars, l'un des ateliers qui a attiré le plus de monde c'est celui sur « les fausses informations et les rumeurs », qui

sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses sur les réseaux sociaux.

Écoutons le reportage. « Aujourd'hui ce n'est pas toujours facile de repérer une fausse information, même pour un journaliste. Il faut toujours faire attention au site qui nous donne l'information, à la personne qui nous donne cette information, ou encore à l'image qu'on a sous les yeux : d'où elle vient, quand est-ce que la photo a été prise, est-ce qu'elle a été retouchée ? »

Journaliste 2 : Voilà nous venons d'entendre Adrien Sénecat journaliste au quotidien Le Monde et c'est vous qui l'avez rencontré Karim Mousson. Bonjour !

Karim Mousson : Bonjour !

Journaliste 2 : Avec vous et d'autres collègues du journal Le Monde, Adrien Sénecat travaille sur le moyen de repérer les fausses informations.

Karim Mousson : Tout à fait. Adrien Sénecat travaille pour la rubrique « Les décodeurs ». Cette rubrique a été créée en 2009, dans le but de dénoncer les fausses informations. Depuis 1 mois, et ça c'est une nouveauté, le journal Le monde propose également le Décodex. Sur la page du Décodex, ont été classés 600 sites d'information en fonction de leur qualité. Le décodex permet également d'analyser les informations grâce à beaucoup de conseils pratiques. Par exemple, il vous explique comment retrouver l'origine d'une information, mais aussi comment vérifier une image, une vidéo etc... Il faut savoir que la plupart des fausses informations sont très faciles à repérer, et on propose quelques techniques pour le faire.

Journaliste 1 : Le Décodex a été très critiqué dès sa sortie, notamment par des journalistes du journal Le Monde...

Journaliste 2 : Eh oui, parce qu'il n'y a pas que les médias qui luttent contre les fausses informations. C'est un travail qui se fait également à l'école. C'est ce qu'on appelle « l'éducation aux médias ». Son objectif est de renforcer, chez les jeunes, leur esprit critique face à l'information médiatique.

Journaliste 1 : Et puis il y a le CLEMI, le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information, qui est chargé de former les professeurs et les enseignants.

Dossier 9

Exercice 1, Page 134

Julien Moch : La parole aux enfants en compagnie de notre partenaire 1jour1actu et pour vous accueillir aujourd'hui au micro d'Estelle Faure : Emma et Elimane, Mila et Selma, tous élèves en CM2.

Les enfants : Bonjour, vous êtes sur France Info Junior !

Julien Moch : Et l'on évoque la pollution de l'air. Les enfants en sont les premières victimes. En Iran, les autorités viennent de fermer les écoles primaires et les crèches de Téhéran, par exemple, pendant une semaine face à un pic de pollution de particules fines. Mêmes causes, mêmes conséquences à New Delhi, en Inde, fin octobre lors d'une pollution historique. 300 millions d'enfants, en tout, respireraient de l'air toxique dans le monde selon une étude publiée récemment. Bonjour Olivier Blond !

Olivier Blond : Bonjour !

Julien Moch : Vous êtes président de l'association Respire qui lutte justement pour améliorer la qualité de l'air. On va en discuter avec Elimane et Mila.

Emma : D'où vient l'air pollué ? Est-ce que ce sont les voitures qui font la pollution ?

Olivier Blond : En fait, la plupart de nos activités polluent. Elle a des sources très variées cette pollution. Ça peut être, effectivement, les voitures, ça peut être les usines, ça peut être l'agriculture, ça peut être toutes les formes de combustion, que ce soit les cheminées ou les chaudières. Donc en fait vraiment, la pollution, vraiment, elle est partout. La question c'est : est-ce que c'est un petit peu, ou beaucoup ? Est-ce que ce n'est pas grave ou est-ce que c'est dangereux ? Les sources varient selon les lieux. Dans les grandes villes françaises, environ 50 % de la pollution de l'air vient des voitures. Mais dans les grandes villes des pays du sud, donc des pays un peu plus pauvres, la pollution vient principalement des combustions dans les maisons.

C'est-à-dire le feu qu'ils utilisent pour se chauffer comme le charbon en Chine.
Mais par exemple en Inde, c'est surtout les combustions utilisées dans les maisons.

Emma : Quand on respire de l'air pollué, est-ce que c'est grave ?

Olivier Blond : Là encore, ça dépend. Est-ce qu'on en respire beaucoup, tous les jours ou de temps en temps. Mais ça peut être très, très grave pour les enfants. Il y en a 600.000 qui meurent chaque année dans le monde. Les chiffres sont vraiment terribles. En France, il y a aussi évidemment des enfants qui sont touchés. Ce qu'on peut voir souvent, c'est l'aggravation des crises d'asthmes. Il y a beaucoup d'enfants en France, presque 10 ou 15 % qui en sont victimes, et la pollution aggrave ces crises-là.

Julien Moch : Alors, l'asthme, c'est quand on a beaucoup de mal à respirer correctement.

Dossier 10

Exercice 1, Page 147

Gabriel : Pascale, tu es allée à Montpellier la semaine dernière, non ?

Pascale : Oui. J'ai passé une semaine dans le sud de la France. Ma sœur s'est installée là-bas, près de Montpellier, dans une petite ville au bord de la mer. J'y suis allée une semaine, en octobre.

Gabriel : Quelle chance, j'ai toujours voulu aller à Montpellier ! Alors c'était comment ?

Pascale : C'est une ville très intéressante. On peut dire qu'elle est coupée en deux. Il y a le vieux Montpellier, la partie historique de la ville. C'est très beau et assez touristique. Et il y a une seconde partie qui est totalement différente, beaucoup plus moderne. Là-bas, il y avait beaucoup d'étudiants.

Gabriel : Et tu as eu le temps de faire des visites ?

Pascale : Dans Montpellier ? Non, parce que je n'y suis restée que quelques heures. On s'est juste promenées dans les rues avec ma sœur.

Gabriel : Super ! Tu nous as rapporté quelque chose ?

Pascale : Oui, des « rousquilles ». Ce n'est pas une spécialité de Montpellier même, mais c'est une spécialité du sud, de Perpignan, je crois.

Gabriel : C'est quoi ? Je ne connais pas.

Pascale : Les rousquilles ? C'est un petit gâteau. Il est rond, avec un trou au milieu, et recouvert de sucre. C'est très bon et très sucré.

Gabriel : Et tu penses retourner à Montpellier ?

Pascale : Oh oui, comme ma sœur vit là-bas maintenant, je veux absolument y retourner ! En plus, je n'ai pas eu le temps de visiter la ville.

Gabriel : Au fait, tu as fait comment pour te rendre là-bas ? C'est un long voyage ?

Pascale : De Paris, j'ai pris l'avion pour Marseille. Le vol a duré une heure et quart, à peu près. C'est très rapide. À Marseille, ma sœur est venue me chercher en voiture. De Marseille à Montpellier, on a mis deux heures en prenant l'autoroute.

Exercice 2, Page 148

Journaliste : Radio France Bleu, il est 11 h 00. Tout de suite sur « C'est ma vie » nous allons aborder le sujet des vacances. Eh oui. Avec la crise, les moyens alternatifs pour partir en vacances se sont développés. L'échange de maison en fait partie. Le principe de base est simple : échanger sa maison avec des personnes intéressées de passer des vacances dans la ville, la région ou le pays où vous habitez. Je m'explique. Disons que vous habitez à Lyon et que voulez passer des vacances à Séville, dans le sud de l'Espagne. Eh bien, vous entrez en contact avec une personne qui habite à Séville et qui voudrait visiter Lyon, et hop, vous échangez vos maisons. Voici quelques extraits du reportage de Sophie Leblanc. Écoutons le témoignage de Béatrice Delveaux.

Béatrice Delveaux : « L'échange repose sur un lien de confiance. Ce n'est pas comme aller à l'hôtel. Il faut faire attention et respecter les affaires personnelles de notre hôte. »

- Journaliste : Grâce à l'échange de maison, la famille de Béatrice Delveaux a fait six voyages depuis 2010. Au Mexique, aux États-Unis et en Espagne.
- Béatrice Delveaux : « Clairement, sans ce concept, nous n'aurions jamais pu partir aussi loin et aussi souvent. Grâce à l'échange de maison, nous voyageons moins cher, nous rencontrons les locaux et nous créons de vrais liens avec les gens du coin. »
- Journaliste : Béatrice et sa famille vivent sur la Côte-d'Or, un lieu qui attire beaucoup les touristes. La famille a pu se rendre aux quatre coins du monde parce que beaucoup de gens veulent venir en Côte d'Or. C'est le cas de Maureen Justice. Elle vient d'Irlande et visite actuellement la Côte-d'Or avec ses sœurs.
- Maureen Justice : « Je suis passionnée par les régions viticoles. Je connais bien les régions viticoles du nord de l'Italie, je voulais comparer et voir à quoi cela ressemble en France. Comme j'adore le vin de bourgogne, j'ai naturellement choisi la Côte-d'Or.
- Journaliste : Patrick Moulin habite en Côte-d'Or et a fait beaucoup de voyages grâce à l'échange de maison également.
- Patrick Moulin : « Nous revenons tout juste du Canada. Avec ce système, on peut partir deux fois plus en vacances. Nous avons fait huit échanges depuis 2011. Nous en parlons beaucoup autour de nous. Mais la réponse est souvent la même : je ne veux pas prêter ma maison à des inconnus. Pour partir tranquille, il ne faut pas se précipiter. La communication et l'échange avec l'autre famille sont les clefs d'un échange réussi ».
- Journaliste : Nous avons contacté de nombreux échangeurs, aucun ne s'est déclaré mécontent ou déçu par le concept. Le signe que le troc de maison a de beaux jours devant lui.

Test 1

Exercice 1, Page 153

- La mère : Mathieu, tu as fini tes devoirs ?
- Mathieu : Pas tout à fait. J'ai encore un résumé à faire pour le cours de français.
- La mère : D'accord. Tu as encore le temps, on part dans une heure.
- Mathieu : Quoi ? On part ? Mais où ça ?
- La mère : Eh bien, on va visiter le Château de Versailles avec tante Annette et tes cousins, tu as déjà oublié ?
- Mathieu : C'est aujourd'hui ? Mais je croyais qu'on y allait samedi, moi...
- La mère : Mais non, samedi tu as ton cours de karaté.
- Mathieu : Oui, et maintenant que tu le dis, je dois rappeler mon prof pour lui dire que je vais y aller finalement. J'ai annulé mon cours hier !
- La mère : Tu feras ça tout à l'heure. Termine vite tes devoirs, je veux que tu sois prêt dans une heure...
- Mathieu : Maman, je ne veux pas venir avec vous. En fait, j'ai prévu d'aller au cinéma avec mes amis ce soir.
- La mère : Ah non, pas question ! Tu viens avec nous ! À quelle heure est la séance ?
- Mathieu : La séance commence à 20 h 30. Mais je dois être là une demi-heure avant pour acheter les billets.
- La mère : Alors c'est réglé, tu iras au cinéma après la visite du Château ! On sera rentrés vers 19 h.
- Mathieu : Non, je suis sûr qu'on sera en retard ! Tu as dit qu'on allait visiter le château, puis, qu'on allait faire un pique-nique dans le grand parc. Je vais sûrement rater le film...
- La mère : Bon. Voilà ce que je te propose. Après la visite du château, tante Annette, tes cousins et moi resterons pique-niquer dans le parc, et toi, tu prendras le train pour rentrer tout seul et rejoindre tes amis au cinéma. Ça te va ?
- Mathieu : C'est d'accord.

Exercice 2, Page 154

- Journaliste 1 : Et maintenant notre rubrique sur la sécurité routière. Ce soir, parlons un peu des embouteillages. Un problème que la plupart des habitants de nos grandes villes rencontrent tous les jours !
- Journaliste 2 : Et surtout dans quelques grandes villes. À Marseille et à Paris, chaque matin, les habitants vivent un enfer pour aller travailler. En moyenne, il faut compter à peu près une heure de trajet en voiture pour se rendre sur son lieu de travail.
- Journaliste 1 : La circulation est en hausse dans toutes les grandes villes françaises. Toutefois, Marseille est encore et toujours la première ville de France pour les embouteillages. Paris est en 2^e place, suivie de Bordeaux en 3^e place et de Montpellier en 4^e place.
- Journaliste 2 : Notons que c'est un problème déjà assez ancien. Il y a 60 ans, les voitures prenaient déjà plus de place que les piétons dans la rue. Aujourd'hui, c'est de pire en pire. Les embouteillages rallongent encore et encore les temps de trajet en voiture. En moyenne, les parisiens perdent 40 minutes par jour dans les embouteillages, ce qui fait 154 heures par an ! À Marseille, la moyenne est de 41 minutes par jour, soit une minute de plus. Et à Toulouse, la moyenne est de 34 minutes.
- Journaliste 1 : Attention, nous parlons bien de moyenne. Il y a des jours où il y a plus de circulation que d'autres. À Toulouse, par exemple, il y a plus d'embouteillages les mardis et les jeudis.
- Journaliste 2 : Pourtant, les solutions ne manquent pas. Il existe beaucoup de mesures pour réduire le nombre de voitures dans les grandes villes... À Paris, il y a le système Vélib, qui permet aux habitants de louer un vélo très facilement.
- Journaliste 1 : Vous connaissez tous le principe de la circulation alternée aussi. Chacun peut prendre sa voiture un jour sur deux pour circuler dans le centre de la ville. Il y a un jour pour les voitures qui portent un numéro d'immatriculation pair, et un jour pour celles qui portent un numéro d'immatriculation impair. Cela permet de réduire les embouteillages dans les grands centres.
- Journaliste 2 : Enfin, essayez d'utiliser les transports en commun au maximum. Le train, le tram, le métro, le bus... L'idéal pour cela serait de les rendre encore plus accessibles !

Exercice 3, Page 155

Culture. Cette semaine, Hashtag porte sur le sujet « Comment je m'informe ».

- Journaliste 2 : À l'occasion de la conférence sur le journalisme des 15, 16 et 17 mars, l'un des ateliers qui a attiré le plus de monde c'est celui sur « les fausses informations et les rumeurs », qui sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses sur les réseaux sociaux. Écoutons le reportage. « Aujourd'hui ce n'est pas toujours facile de repérer une fausse information, même pour un journaliste. Il faut toujours faire attention au site qui nous donne l'information, à la personne qui nous donne cette information, ou encore à l'image qu'on a sous les yeux : d'où elle vient, quand est-ce que la photo a été prise, est-ce qu'elle a été retouchée ? »
- Journaliste 2 : Voilà nous venons d'entendre Adrien Sénecat journaliste au quotidien Le Monde et c'est vous qui l'avez rencontré Karim Mousson. Bonjour !
- Karim Mousson : Bonjour ! Journaliste 2 : Avec vous et d'autres collègues du journal Le Monde, Adrien Sénecat travaille sur le moyen de repérer les fausses informations.
- Karim Mousson : Tout à fait. Adrien Sénecat travaille pour la rubrique « Les décodeurs ». Cette rubrique a été créée en 2009, dans le but de dénoncer les fausses informations. Depuis 1 mois, et ça c'est une nouveauté, le journal Le monde propose également le Décodex. Sur la page du Décodex, ont été classés 600 sites d'information en fonction de leur qualité. Le décodex permet également d'analyser les informations grâce à beaucoup de conseils pratiques. Par exemple, il vous explique comment retrouver l'origine d'une information, mais aussi comment vérifier une image, une vidéo etc... Il faut savoir que la plupart des fausses informations sont très faciles à repérer, et on propose quelques techniques pour le faire.

Test 2

Exercice 1, Page 162

- La fille : Hier soir, j'ai été voir *Cyrano de Bergerac* au théâtre. Quelle pièce formidable ! J'ai vraiment adoré. J'ai tout de suite conseillé à mes parents d'aller la voir.
- Le garçon : Tu veux parler de la représentation qui se joue au Théâtre du Châtelet ?
- La fille : Oui, tu l'as vue aussi ?
- Le garçon : Oui, samedi passé. Je n'arrive pas à croire que tu aies aimé ! Moi, j'ai trouvé que la pièce était nulle.
- La fille : C'est vrai ? Mais l'histoire est tellement belle, pourtant !
- Le garçon : Je suis tout à fait d'accord, c'est une très belle histoire et le texte est magnifique. D'ailleurs, c'est ma pièce de théâtre préférée. J'ai le livre dans ma bibliothèque et je l'ai déjà lu plusieurs fois. C'est pour cela que je m'attendais à mieux...
- La fille : Bon, c'est vrai que la mise en scène n'était pas des meilleures...
- Le garçon : Pas des meilleures ? C'était une catastrophe tu veux dire... Le décor et les costumes étaient très simples. En plus, c'était toujours les mêmes !
- La fille : Oui, mais à part ça, je ne vois pas d'autres défauts.
- Le garçon : Moi si. Les acteurs par exemple ! Qu'est-ce qu'ils jouaient mal...
- La fille : C'est vrai qu'ils n'avaient pas beaucoup de talent. Mais n'oublie pas que c'était une troupe de théâtre amateur ! Il n'y avait aucun acteur professionnel. C'était tous des étudiants, tu sais.
- Le garçon : Ah bon ? C'est pour ça qu'ils étaient tous aussi jeunes. D'accord, alors je comprends mieux. Le réalisateur aussi était étudiant ?
- La fille : Non, je pense que le réalisateur est un professeur de théâtre, mais je ne le connais pas. En tout cas, la pièce a beaucoup de succès. La salle est remplie tous les soirs. Et dis-toi qu'elle se joue depuis trois semaines !
- Le garçon : Oui, et les critiques ne sont pas mauvaises, je sais. Mais je suis quelqu'un de difficile quand il s'agit de théâtre.

Exercice 2, Page 163

- Journaliste 1 : Bonjour ! Nous sommes le lundi 3 mars, et nous sommes avec vous pour « Un jour une question », l'émission qui répond à toutes vos questions. Voici la question de Béatrice 12 ans : Pourquoi les Français sont-ils si fiers de leur cuisine ?
- Journaliste 2 : C'est une bonne question. Nous allons pouvoir faire un peu d'histoire !
- Journaliste 1 : Tout à fait. Mais d'abord un peu de culture. Chaque pays a une cuisine, une culture culinaire particulière. Les cuisiniers japonais, par exemple, mettent en valeur les aliments avec beaucoup de simplicité. Alors que la cuisine indienne, elle, est riche en épices. Un plat indien est très coloré avec des goûts très mélangés. Mais alors, pourquoi parle-t-on tout le temps de la cuisine française ? Je vous laisse parler d'histoire...
- Journaliste 2 : Merci ! À la fin du 18^e siècle, en France, c'est la naissance de la gastronomie. Cela veut dire que la cuisine devient un art. Pour vous donner une idée, des livres sont écrits sur l'art de cuisiner, et, pour certains, bien manger est une philosophie. À cette époque, l'Europe entière reconnaît la qualité des cuisiniers français. C'est ainsi que la France reste la reine de la gastronomie mondiale pendant plus de deux siècles.
- Journaliste 1 : À tel point qu'en 2010, la cuisine française est inscrite au patrimoine culturel mondial de l'Unesco.
- Journaliste 2 : Et puis, les choses ont changé.
- Journaliste 1 : Depuis quelques années, la France n'est plus en tête de la gastronomie mondiale. De nombreux chefs développent une nouvelle cuisine, de nouvelles saveurs, partout dans le monde. Aujourd'hui, en France, on peut manger de la cuisine indienne, japonaise, mais encore chinoise, libanaise, italienne, mexicaine etc... Bref, on peut manger de tout !
- Journaliste 2 : Pensez à tous les phénomènes médiatiques reliés à la cuisine. Des chefs de toutes nationalités publient des livres de recettes en plusieurs langues. Souvent, ils présentent également des émissions de cuisine à la télévision. Dans de nombreux pays, on peut même suivre des concours de chefs cuisiniers à la télévision.

- Journaliste 1 : Sachez qu'aujourd'hui, le Danemark et l'Espagne dépassent la France dans le classement des meilleurs restaurants.
- Journaliste2 : C'est tout pour aujourd'hui, merci de nous avoir suivis et n'oubliez pas que si vous vous posez des questions, on est là pour vous répondre. Envoyez-nous vos questions sur notre page Facebook ou sur Twitter avec le hashtag « 1jour1question ».

Exercice 3, Page 164

- Journaliste : Les enfants prennent le micro sur France Info avec 1jour1actu. Au micro aujourd'hui, Tom, Emilie, et Gaspard. Ils sont en 6^e, dans un collège de Rennes. Ils vont poser leurs questions aux grands gagnants du concours « Mediatiks », qui récompense chaque année le meilleur journal scolaire de France. Cette année, c'est le P'tit Pro qui a gagné le premier prix. C'est le journal du lycée professionnel Ernest Couteaux. Et nous avons également avec nous Romain et Margot, directeurs de ce journal. Romain, Margot, bonjour ! C'est votre journal c'est ça ?
- Romain et Margot : Oui, c'est ça !
- Julien Moch : Vous êtes tous les deux en 1^{re} année de lycée professionnel, section informatique, c'est toujours ça ?
- Romain et Margot : Oui !
- Journaliste : Très bien, on peut continuer. Alors, première question de Tom.
- Tom : Comment cela vous est venu à l'idée, de créer un journal ?
- Romain : Eh bien, quand on est arrivés au lycée, le journal existait déjà. Il a été créé en 2013, donc il y a 4 ans. On nous a proposé de prendre la succession des anciens élèves, et on a accepté avec plaisir.
- Journaliste : Qu'est-ce qui vous a donné envie de prendre la direction de ce journal ?
- Romain : Qu'est-ce qui nous a donné envie ? Euh... Le journalisme, c'est un milieu que l'on ne connaissait pas. On était très curieux. Et puis, parler d'actualité et donner nos opinions, c'est quelque chose qui nous plaisait.
- Journaliste : Gaspard, on t'écoute.
- Gaspard : Combien êtes-vous au journal ? Et comment est-ce que vous vous organisez ?
- Romain : On est deux classes, donc une cinquantaine d'élèves. Il y a une classe qui gère l'administration et la comptabilité. Pour ce qui est des articles, le travail est réparti entre les deux classes, en fonction des sujets qui nous plaisent.
- Julien Moch : Question d'Emilie.
- Emilie : Est-ce que les profs ou les surveillants participent aussi au journal ?
- Romain : Pour nous aider, il y a des profs de français qui nous donnent des conseils, qui relisent et corrigent les fautes. C'est sûr qu'on n'est pas des professionnels au niveau de l'écriture.
- Journaliste : Donc c'est bien, ça permet de réviser en même temps finalement !
- Encore une question de Gaspard...Par rapport au contenu cette fois.
- Gaspard : De quoi parlez-vous dans votre journal ?
- Romain : On parle surtout d'actualité, en général du lycée. Mais on parle aussi de la région, ou de la France. De culture, ou de littérature aussi. Cette année, par exemple, on a eu l'occasion de participer au concours des lycéens. En fait c'est un concours de lecture national, pour lequel on est allés rencontrer des auteurs, on a lu beaucoup de livres... Et pour parler de tout ça, on a fait une édition spéciale de notre journal !

Test 3

Exercice 1, Page 171

- Une voix à la radio : Et voici la météo sur Radio France 1 avec Karine Meillère. « Bonjour à toutes et à tous. Une belle éclaircie ce jeudi matin, avec du soleil et quelques nuages sur l'ensemble du territoire. Cet après-midi, par contre, le ciel sera couvert, avec un risque de pluie, surtout à l'ouest du pays.

Côté températures, une nette amélioration par rapport au début de la semaine. De 6 à 10°C ce matin dans le nord et le centre du pays et cet après-midi, de 15°C à 18°C. Dans le sud du pays, les températures oscilleront entre 10 et 15°C en matinée, pour remonter jusqu'à 26°C en fin d'après-midi... »

- Amina : Tu as entendu David ? Il risque de pleuvoir cet après-midi....
- David : Oui, et alors ?
- Amina : Je ne sais pas moi ! Je te le dis parce que tu prends ton vélo d'habitude, pour aller à l'école... À mon avis c'est une mauvaise idée aujourd'hui.
- David : Tu exagères, Amina. La météo a parlé d'un risque de pluie, pas d'un orage ou d'une tempête ! Ce n'est pas une petite pluie qui m'empêchera de prendre mon vélo.
- Amina : C'est toi qui exagère cette fois. Tu seras complètement trempé en rentrant à la maison. On est quand même loin de l'école. Et tu n'as même pas de parapluie !
- David : Moi, en tout cas, je vais prendre le bus aujourd'hui.
- Amina : Mais non, je ne serai pas mouillé du tout. Je vais prendre mon imperméable et des bottes contre la pluie. Allez, viens avec moi, ça va être amusant tu verras !
- Amina : Ah non. Pas question que je prenne mon vélo. Je risque de tomber malade et je ne peux pas me le permettre. Tu as l'air d'avoir oublié que je participe à un tournoi de tennis la semaine prochaine. Je dois rester en pleine forme !
- David : Oh c'est nul. J'ai une idée. S'il pleut, on aura qu'à attendre à l'école que la pluie s'arrête...
- Amina : Tu rigoles ? On va rentrer trop tard et on a des devoirs à faire !
- David : On pourra les faire à la bibliothèque de l'école ?
- Amina : Bon. Je vais y réfléchir.

Exercice 2, Page 172

- Journaliste 1 : Bonjour à tous nos fidèles auditeurs et bienvenue sur « Un jour une question », l'information qui répond à toutes vos questions.
- Journaliste 2 : Il est 9 h 35 et nous sommes le mercredi 8 mars.
- Journaliste 1 : C'est la journée de la femme aujourd'hui...
- Journaliste 2 : Tout à fait. Et ça tombe bien parce que la question du jour va nous permettre d'en discuter un peu. La question est posée par Mélanie, 16 ans : « Depuis quand les femmes ont-elles le droit de voter ? »
- Journaliste 1 : Cela dépend des pays, mais, en général, le droit de vote des femmes existe depuis environ 150 ans.
- Journaliste 2 : Avant cela, on considérait que les femmes étaient irresponsables et que donc elles n'avaient pas le droit de voter. Leur rôle était de rester à la maison et d'éduquer les enfants.
- Journaliste 1 : Quand on y pense, dans le passé, beaucoup de pays démocratiques interdisaient le vote à la moitié de la population ! Où était vraiment la démocratie alors ?
- Journaliste 2 : Mais peu à peu, beaucoup de mouvements féministes se sont développés et ont réclamé plus de droits pour les femmes. En tout cas, on a attendu l'année 1893 pour que ce droit soit acquis dans un premier pays : la Nouvelle-Zélande.
- Journaliste 1 : Après la Nouvelle-Zélande le droit de vote pour les femmes a été accordé en Finlande, en 1906, en Norvège en 1913, et au Danemark en 1915.
- Journaliste 2 : En 1918 et 1919, de nombreux grands pays l'accordent également, comme l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Unis et le Canada.
- Journaliste 1 : Ce qui est incroyable, c'est qu'en France, le pays des droits de l'homme, nous avons attendu jusqu'en 1944 pour que les femmes aient le droit d'aller voter !
- Journaliste 2 : Aujourd'hui, dans tous les pays démocratiques, les femmes ont le droit de voter, mais aussi de se présenter comme candidates à des élections. Même si elles sont encore très peu nombreuses à être élues à la tête d'un État.
- Journaliste 1 : Voilà pour la question du jour. Bonne fête à toutes les femmes et à demain, même heure !
- Journaliste 2 : Si vous avez une question, nous vous rappelons que vous pouvez la poser sur notre page Facebook ou sur Twitter avec le hashtag « 1jour1question ».

Exercice 3, Page 173

- Journaliste : Bonjour Grégory Véret !
- Grégory Véret : Bonjour !
- Journaliste : Vous êtes fondateur de Xooloo. Xooloo est un guide numérique pour les enfants. Les enfants qui, on le sait, utilisent de plus en plus de smartphones. À quoi sert Xooloo ?
- Grégory Véret : On a créé une application numérique pour accompagner les enfants dans leurs usages numériques. Le but, c'est d'expliquer à l'enfant comment utiliser son appareil et, grâce à cette application, le guider et l'entraîner à avoir des usages responsables avec son smartphone.
- Journaliste : Alors, concrètement, comment ça se passe ? C'est une application que j'installe sur le smartphone de mon fils ou de ma fille ?
- Grégory Véret : Exactement. Il y a deux applications. Une application qu'on installe sur l'appareil de l'enfant, et une application qu'on installe sur l'appareil d'un parent. Ensuite, sur l'appareil de votre enfant, Xooloo compte le temps qu'il passe sur une application, sur Facebook, ou au téléphone pour qu'il comprenne comment il utilise cet appareil, et le temps qu'il passe devant cet écran.
- Journaliste : Très bien. Et que se passe-t-il sur l'appareil du parent ?
- Grégory Véret : Du côté du parent, vous allez pouvoir suivre l'activité numérique de votre enfant. Cela va vous permettre de comprendre comment il utilise son appareil, éventuellement d'en discuter avec lui. Si vous pensez qu'il l'utilise trop, vous allez pouvoir mettre en place des règles.
- Journaliste : Donc voilà, cela va permettre de dire à l'enfant, par exemple, tu peux utiliser Internet 3 heures, 2 heures ou 1 heure par jour... Et puis l'application permet de couper Internet automatiquement ?
- Grégory Véret : Non justement. L'objectif c'est de faire en sorte que l'enfant ne soit jamais bloqué. Donc si par exemple il a droit à 2 heures d'Internet par jour, on va le guider de façon à ce qu'il n'arrive jamais à la limite.
- Journaliste : Qu'est-ce que vous appelez « guider » ?
- Grégory Véret : En fait l'application va lui rappeler qu'il a droit à 2 heures par jour et qu'à ce moment-là, par exemple, il a déjà passé une demi-heure sur Internet. Donc il reste 1 heure et demie, attention peut-être qu'il veut s'arrêter et l'utiliser un peu plus tard dans la journée. Néanmoins, quand il est proche d'atteindre la limite, l'application propose quand même de demander un bonus à ses parents.
- Journaliste : Ah oui donc à travers l'application l'enfant demande un temps supplémentaire à ses parents ?
- Grégory Véret : Oui, l'application envoie un message sur l'appareil du parent, qui autorise, ou pas, ce temps supplémentaire.
- Journaliste : Alors, pour conclure, à qui s'adresse votre application ?
- Grégory Véret : Elle s'adresse à toutes les familles qui veulent offrir un premier smartphone ou une première tablette à un enfant. Aujourd'hui, en France, les enfants ont leur premier appareil à l'entrée en 6^e, c'est-à-dire à partir de 10 - 11 ans.

Test 4

Exercice 1. Page 180

- Clarice : Hé Bernard ! Attends, ne pars pas si vite.
- Bernard : Je n'ai pas le temps de te parler Clarice... Mon cours de maths commence dans cinq minutes.
- Clarice : Ça va prendre une minute. Le prof de biologie m'a dit de te rappeler que le salon de l'étudiant commence la semaine prochaine. Si tu veux y aller, tu dois te dépêcher de t'inscrire.
- Bernard : Je ne veux pas y aller, ça ne sert à rien...
- Clarice : Qu'est-ce que tu racontes ? C'est une très bonne occasion d'aller discuter avec des professionnels de l'orientation. Sauf si tu sais déjà ce que tu veux faire l'année prochaine après le lycée ?

Bernard : Je t'avoue que je n'ai aucune idée de ce que je veux faire... Seulement, je ne vois pas comment le salon de l'étudiant pourrait m'aider. Au contraire, j'ai peur d'être encore plus perdu en voyant tous les choix proposés.

Clarice : Eh bien, comme je t'ai dit, il y a des professionnels de l'orientation qui seront là pour te guider à travers tout ce choix. Il y aura aussi des représentants de plusieurs universités ou écoles, et des représentants de presque tous les métiers. Tu pourras discuter avec qui tu veux. Et si tu as de la chance, tu trouveras peut-être un travail ou un stage pour cet été !

Bernard : C'est vrai que ça n'a pas l'air si mal que ça, finalement. Tu vas y aller toi ?

Clarice : Oui, moi je me suis déjà inscrite. Je vais y aller samedi et dimanche.

Bernard : Et l'entrée coûte combien ?

Clarice : C'est complètement gratuit ! Tu peux t'inscrire directement sur le site en rentrant chez toi ce soir, je suis sûre qu'il y a encore des places.

Bernard : Ce soir, justement, je vais rentrer tard. J'ai mon cours de guitare...

Clarice : Moi je rentre tôt. Tu veux que je le fasse pour toi, pour être sûr ?

Bernard : Ce serait vraiment super, merci Clarice

Exercice 2, Page 181

Journaliste : Tout de suite, la chronique de Catherine Pétillon, sur France Culture.

Catherine Pétillon : Bonjour à toutes et à tous, bienvenue sur l'émission « Le numérique et nous. ». Aujourd'hui, des nouvelles à propos de Uber, l'application qui vous permet de trouver un taxi dans la minute, grâce à votre localisation. Uber a donc annoncé, cette semaine, une mise à jour importante.

Journaliste : Je me demande si elle va plaire aux utilisateurs !

Catherine Pétillon : Moi aussi je me demande. Alors, imaginez : vous prenez un taxi Uber pour aller à un rendez-vous. Vous sortez du taxi, vous allez prendre un café, vous allez ensuite faire une course, vous vous arrêtez devant le cinéma pour regarder les affiches de films... Eh bien tout ça, désormais, Uber le sait. Il y a quelques jours, le service a sorti une nouvelle version de son application. Elle permet de collecter les données de géolocalisation des personnes pendant leur trajet dans le taxi, mais aussi 5 minutes après leur sortie du taxi. Et attention, même quand l'application est en arrière-plan. Avant, cela était possible uniquement quand l'application était ouverte.

Journaliste : Pourquoi suivre les passagers après leur descente du véhicule ?

Catherine Pétillon : Selon les explications données par Uber, ce serait pour améliorer la qualité du service, notamment sur l'endroit où la voiture vient vous chercher et vous déposer.

Journaliste : C'est le paradoxe de tous ces services. D'un côté, cela vous facilite la vie, d'un autre, j'ai l'impression que Uber sait trop de choses sur nous. Quoi donc, par exemple, Catherine ?

Catherine Pétillon : Il y a bien sûr votre identité, vos coordonnées de paiement, l'historique de vos trajets... En gros toutes les données qui concernent la position et la localisation de votre téléphone. Uber peut même savoir si vous avez monté ou descendu un escalier. Vous imaginez qu'on peut facilement connaître les habitudes de vie d'un utilisateur régulier !

Journaliste : C'est incroyable...

Catherine Pétillon : Ce n'est pas fini attendez. Sachez que Uber connaît même l'état de votre batterie. C'est-à-dire si elle est en charge, en mode économie, ou s'il ne vous en reste presque plus, par exemple.

Journaliste : À quoi ça sert ?

Catherine Pétillon : Comme vous le savez sans doute, Uber modifie le prix des courses en fonction des demandes qu'il y a au moment de votre recherche. Et Uber a constaté qu'une personne qui n'a presque plus de batterie accepte plus facilement une course en taxi plus chère !

Journaliste : Non !

Catherine Pétillon : Si ! Les équipes d'Uber se sont défendues en disant que c'était juste une observation intéressante du comportement humain...

Journaliste : L'occasion pour nous de vous rappeler quelques règles : pensez toujours à fermer une application tout de suite après son utilisation, désactiver la géolocalisation, ou varier les services que vous utilisez.

Exercice 3, Page 182

- Journaliste 1 : 7 h 35 sur France Culture. C'est l'heure d'Hashtag, le rendez-vous du vendredi matin, auquel vous pouvez participer via les réseaux sociaux. Hashtag consacré ce matin à la grande évolution des bibliothèques...
- Journaliste 2 : Au total, il y a plus de 16.000 bibliothèques en France. Les lecteurs sont invités d'ailleurs à se rendre, demain soir, dans l'une de ces bibliothèques pour la première nuit de la lecture. L'occasion de voir, si vous n'y êtes pas allés depuis longtemps, combien ces bibliothèques ont changé. Ce ne sont plus simplement des lieux de lecture. Vous pouvez y trouver des salles d'expositions, des scènes de spectacles, des espaces pour le cinéma, la musique, les jeux vidéo, la création numérique et même des espaces de travail partagé. Voilà de quoi attirer de très nombreux jeunes.
- Luca : Je sais que c'est ouvert depuis pas longtemps, et je suis content que cela existe parce qu'on est bien ici. C'est calme, il fait bien chaud. C'est vraiment à la mode en ce moment, tout le monde en parle, tout le monde vient. Et puis on peut être avec des amis, il y a beaucoup de place. On est bien quoi !
- Journaliste 2 : Vous venez d'entendre Luca, bientôt 16 ans. Tous les jours, à l'heure du déjeuner, il vient au Puzzle, la nouvelle médiathèque de Thionville, en Lorraine. Elle a ouvert ses portes en octobre dernier. Écoutons ce que Cécile Puchat, bibliothécaire, a à nous dire.
- Cécile Puchat : Comme des centaines de jeunes à Thionville, Luca a adopté la nouvelle médiathèque. Les premiers mois, il y avait 1800 usagers par jours à Puzzle, dont 80% de lycéens. Une foule d'abord attirée par le lieu magnifique. C'est une immense salle, avec beaucoup de couleurs, beaucoup de lumière, et très confortable. En plus, il y a des espaces pour tous les goûts : on peut écouter de la musique, regarder des films, prendre un café, jouer aux jeux vidéo, travailler aussi, dans des espaces fermés, et tout ça au milieu des livres. Pourtant, les livres, Luca n'aime pas ça.
- Luca : Lire, non, ce n'est pas mon truc. Oh les BD oui, j'aime bien, mais c'est vrai que la plupart du temps je suis sur mon téléphone. Sur les réseaux sociaux on peut voir plus de choses que sur les livres. La technologie, maintenant, remplace les livres.
- Journaliste : Justement, c'est pour emmener tous ces jeunes vers le livre que la médiathèque Puzzle est née. Le principe est de rassembler plusieurs espaces de cultures différents dans un même lieu. Il y a donc deux avantages. Premièrement, c'est un lieu de rencontre pour les jeunes, et deuxièmement, cela leur permet de ne pas perdre tout à fait contact avec les livres.

Test 5

Exercice 1, Page 189

- Corinne : Allô Suzy, c'est toi ?
- Suzy : Oui c'est bien moi... Corinne ?
- Corinne : Oui, salut ! Tu n'as pas reçu mes messages ?
- Suzy : Non, quels messages ?
- Corinne : Je t'ai envoyé un mail lundi passé, et hier je t'ai envoyé un texto sur ton téléphone portable...
- Suzy : Oh excuse-moi, ça fait deux semaines que mon portable ne marche pas, je l'ai envoyé en réparation. Mais c'est étrange, je n'ai pas reçu ton mail... Tu l'as bien envoyé au suzy.rochette@gmail.com ?
- Corinne : Euh...je crois que je me suis trompée d'adresse électronique. Je l'ai envoyé à suzy.rochette@yahoo.fr ! Zut. En fait, j'essayais de te joindre pour te proposer d'aller au cinéma ce soir ! Si tu n'as rien de prévu bien sûr. Maintenant c'est peut-être un peu tard...
- Suzy : Ce soir ? Oh c'est dommage j'ai déjà organisé quelque chose. J'ai invité Nina à venir chez moi.

On va louer un film et faire du pop-corn. Ça te dit de venir aussi ?

Corinne : Pourquoi pas ? C'est presque comme au cinéma ! Vous pensiez louer quel film ?

Suzy : On n'a pas encore décidé. Éventuellement une comédie, pour rigoler un peu avant les examens qui approchent ! Tu sais, des classiques comme On connaît la chanson, par exemple, ou La Grande Vadrouille avec Louis de Funès !

Corinne : Ils sont super, mais on les connaît ces films ! Vous ne voulez pas voir quelque chose de nouveau ?

Suzy : Je ne sais pas moi, comme quoi par exemple ? En général, on préfère plutôt les vieux films Nina et moi...

Corinne : J'ai une idée ! Tu as vu le film La délicatesse ?

Suzy : Non, je n'en ai même pas entendu parler !

Corinne : C'est une comédie romantique, avec Audrey Tautou !

Suzy : Très bien, j'aime beaucoup cette actrice...

Corinne : Il est sorti en 2011... Bon, on ne peut pas dire que c'est un vieux film, mais il n'est pas tout à fait nouveau non plus !

Suzy : Ne t'inquiète pas pour la date, si tu me dis que c'est un bon film...

Corinne : Je pense qu'il sera très agréable à voir. Moi j'ai lu le livre, et ce qui est intéressant, c'est que l'écrivain a lui-même réalisé le film. Donc je pense qu'il sera assez fidèle.

Suzy : Pour moi, c'est très difficile de faire un film à partir d'un livre. Ce n'est jamais la même chose et on est toujours un peu déçu à la fin. Mais je veux bien prendre le risque si tu veux tellement le voir.

Exercice 2, Page 190

Journaliste 1 : Bonjour à tous. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous faire découvrir un phénomène original. On connaissait les maisons de quartiers pour les jeunes... Eh bien, nous allons visiter une maison de quartier destinée aux retraités et aux personnes âgées. Nous vous emmenons ce matin visiter cet endroit étonnant qui porte le joli nom de « Maison Ouverte ». Voici le reportage de Nathalie Picot...

Nathalie : Bonjour tout le monde ! Je me trouve en ce moment devant la maison des retraités. Alors, comme vous pouvez le voir, elle est assez grande. On y est accueilli à partir de 55 ans. On peut y entrer pour boire un café ou un thé gratuitement, on y vient pour lire, parler, mais aussi pratiquer toutes sortes d'activités artistiques ou culturelles sans être obligé de s'inscrire à l'année. Allons voir ce qui se passe à l'intérieur...

Une retraitée : Bonjour, bienvenue !

Nathalie : Bonjour madame ! Vous habitez le quartier ?

La retraitée : Non justement, j'habite Montrouge. C'est par une amie qui venait ici que j'ai appris l'existence de cette maison de quartier, et vraiment, je trouve que c'est un endroit chaleureux.

Nathalie : Vous venez ici souvent ?

La retraitée : Au début, je venais une ou deux fois par mois. Maintenant, je viens au moins une fois par semaine...

Nathalie : Donc on peut venir quand on veut ?

La retraitée : On peut venir à son rythme. Les retraités gardent toute leur liberté, ils peuvent venir quand ils veulent, selon leur rythme, selon leurs envies et leurs besoins.

Nathalie : Si je comprends bien, c'est important de ne pas se sentir obligé ?

La retraitée : On n'est pas obligé, voilà c'est cela. C'est ce qui me plaît le plus ici. On peut aussi choisir les activités que l'on veut faire. Ce qui est très bien, parce qu'ainsi on évite d'être toujours avec les mêmes personnes. Cela permet de diversifier les amis, de faire des rencontres.

Nathalie : Quel est l'intérêt des activités qui sont proposées ?

La retraitée : Les activités sont très diversifiées : on peut pratiquer des langues, faire de l'informatique, participer à des groupes de lecture. Et puis, se retrouver dans un cadre aussi agréable, cela permet de rencontrer des gens qui ont envie de vieillir, agréablement, et de façon positive.

Exercice 3, Page 191

- Julien Moch : Ils n'ont pas encore le prix Nobel, mais beaucoup de questions en tout cas, sur cette récompense.
- Akram : Bonjour, moi c'est Akram
- Clara : Moi c'est Clara.
- Les enfants : On est sur France Info Junior !
- Julien Moch : France Info Junior en partenariat avec 1jour1actu et 1jour1actu.com. Nos intervieweurs en herbe se sont confiés à Estelle Faure et vous avez accepté de leur répondre, Philippe Valode, bonjour !
- Philippe Valode : Oui, bonjour !
- Julien Moch : Vous êtes historien, auteur de L'histoire des prix Nobels français de 1901 à nos jours, publié aux éditions HC. Puisque c'est la semaine des prix Nobels, on va débiter avec Akram.
- Akram : Est-ce que le mot « Nobel », ça vient de noble ?
- Philippe Valode : Alors, mon cher Akram, ça aurait pu être une bonne idée, mais il s'agit du nom d'Alfred Nobel, qui est le créateur du prix. Alfred Nobel était un suédois, qui vivait, j'allais dire au siècle dernier, au 19^e siècle plus exactement, et, qui a été, très curieusement, l'inventeur de la dynamite ! C'était pourtant un esprit très pacifique. Et il espérait, grâce à la découverte de cet explosif très puissant, rendre toute guerre impossible. C'était ça son rêve. Nobel a souhaité créer des prix pour récompenser des hommes de toutes nationalités, qui auraient rendus de grands services à l'humanité et qui permettraient le progrès du savoir ou le progrès de la culture.
- Julien Moch : Allez, nouvelle question de Akram.
- Akram : Comment ça marche, le prix Nobel ?
- Philippe Valode : C'est distribué, attribué, chaque année. Et donc les prix Nobels sont organisés par la Suède et ils sont remis par le roi de Suède en personne. Sauf celui de la paix, qui est, lui, organisé en Norvège, on ne va pas expliquer pourquoi parce que c'est un peu compliqué. Alors ce qui est très important c'est qu'il existe six prix Nobels. À l'origine, il n'y en avait que cinq, mais, on a créé un prix Nobel de l'économie en 1968. Les cinq prix Nobels fondateurs, si j'ose dire, sont : ceux de la physique, de la chimie, de la médecine, de la littérature c'est-à-dire des auteurs, et puis, ensuite et enfin de la paix. À qui remet-on les prix Nobels, on l'a dit, à des grandes personnalités de ces mondes-là, et, on leur remet également, en plus du prix qui salue leur œuvre une dotation financière. Pour te donner une idée, en 2016, les six titulaires des prix Nobel vont se partager environ 900.000 euros.

Modèles de réponses de la production orale

Test 1

2 Exercice en interaction, page 161

- Tu sais, je m'inquiète un peu pour toi. Je trouve que tu manges beaucoup trop peu...
- Je mange peu en ce moment, parce que je suis un régime assez strict. Ne t'en fait pas, je ne mange pas toujours aussi peu !
- À mon avis, ce n'est pas une bonne idée de suivre un régime. Ce n'est pas bon pour la santé.
- Sans doute, mais ce n'est pas bon pour la santé d'être en surpoids non plus !
- Bien sûr, mais je pense qu'il faut avoir une alimentation saine et équilibrée tout le temps. Pas suivre un régime de temps en temps !
- Oui je sais, tu as raison. Mais que dois-je faire alors ?

- Pour commencer, quand tu as faim entre les repas, mange un fruit. Ensuite, bois de l'eau avec tes repas, et des jus de fruits frais pendant la journée. Le plus important, c'est de limiter le sucre et les matières grasses ! Au petit déjeuner, mange des céréales, du yaourt ou du pain complet avec du miel...
- Ça me paraît simple et bon !
- Essaie de manger des légumes à tous les repas. Tu verras ce n'est pas difficile ! Et tu n'auras plus besoin de faire un régime.
- Tu as raison. Est-ce que tu peux m'écrire tout ça sur une feuille de papier ?

3 Expression d'un point de vue, page 161

C'est quoi le télétravail ?

Cet extrait intitulé « C'est quoi le télétravail ? » est extrait du magazine en ligne 1jour1actu.

Il décrit comment s'organise et fonctionne le télétravail, un mode de travail qui s'est particulièrement développé durant le confinement. Il s'agit de travailler à distance, depuis son domicile, avec un ordinateur et une bonne connexion Internet. À mon avis, le télétravail présente des avantages aussi bien que des inconvénients.

Tout d'abord, l'employé n'a pas besoin de se déplacer pour se rendre sur son lieu de travail.

Cela lui permet, selon moi, de gagner du temps et de faire des économies. À cela on peut ajouter un avantage écologique puisqu'en évitant les moyens de transport, il consomme également moins de carburant.

Par ailleurs, je pense qu'un environnement intime et personnel favorise souvent la concentration.

Mais ce n'est pas toujours le cas. Certains sont facilement distraits et moins motivés quand ils travaillent seuls. De plus, les conditions de travail ne sont pas toujours favorables à la maison car c'est souvent difficile d'avoir un espace de travail isolé.

Pour moi, un autre désavantage est celui du manque de sociabilité. On ne peut pas tout faire et tout dire derrière un écran ! L'isolement, rester seul toute la journée et ne pas sortir de chez soi est parfois source de dépression.

Pour conclure, je voudrais dire qu'il est important de garder un équilibre dans sa vie professionnelle.

L'aspect pratique du télétravail est certain, toutefois, il ne remplace pas le contact humain, très important dans les échanges professionnels.

Test 2

2 Exercice en interaction, page 170

- Monsieur je suis désolé, j'ai oublié mon devoir d'histoire chez moi.
- Encore ! C'est la 3^e fois ! Je suis obligé de baisser ta moyenne pour ce trimestre.
- S'il vous plaît, laissez-moi vous expliquer. J'ai tellement travaillé, ce serait injuste...
- Je t'écoute.
- Hier après-midi, en rentrant de l'école, je suis allé à mon cours de piano. Quand je suis rentré chez moi, et là, j'ai réalisé que j'avais oublié mon sac chez mon prof de piano !
- Et alors ?
- Mon livre d'histoire était dans mon sac. Je suis donc retourné chez mon prof et comme il habite loin, j'ai mis presque deux heures à faire l'aller-retour. Je suis rentré tard !
- Et tu n'as pas fait ton devoir !
- Si, je l'ai fait ! Mais je l'ai fini à minuit... J'étais tellement fatigué que j'ai oublié de le mettre dans mon sac. Voilà, j'ai travaillé dur et finalement, mon devoir est resté sur mon bureau.
- Je ne vois pas ce que je peux faire.
- S'il vous plaît, laissez-moi une dernière chance. Je vous apporterai mon devoir demain matin. C'est promis.
- Est-ce que tu peux me promettre que c'est la dernière fois que cela arrive ?
- Je vous jure que je n'oublierai plus jamais mon devoir chez moi.
- Bon, très bien. Je ne te pénalise pas pour le moment.

3 Expression d'un point de vue, page 170

Des vacances pour s'amuser... et pour apprendre !

Cet article intitulé « Des vacances pour s'amuser et pour apprendre », extrait du magazine en ligne 1jour1actu, nous présente le principe, les objectifs et le programme des écoles ouvertes en France. Elles ne sont pas obligatoires et consistent à préparer les enfants et adolescents à la rentrée, en mêlant soutien scolaire et activités de loisirs. Je pense que ces écoles sont très utiles, surtout après ces périodes difficiles de confinement.

En effet, l'article souligne que cinq fois plus d'élèves ont intégré les écoles ouvertes cet été. Ce n'est pas un hasard. Beaucoup d'entre eux ont eu du mal à étudier chez eux durant le confinement et doivent se rattraper. D'autres ont simplement besoin de se retrouver entre jeunes, de faire des activités ensemble, scolaires ou pas, de sociabiliser.

De plus, je pense que le principe de mêler le soutien scolaire, les loisirs et les sorties est idéal. Ainsi, cela permet aux élèves d'apprendre dans un environnement relaxant, sans ressentir la pression de la réussite et sans avoir peur de l'échec, comme souvent à l'école. Pour moi, les écoles ouvertes sont un excellent moyen de préparer la rentrée mais également de redonner confiance aux élèves en difficulté.

Je voudrais terminer en disant que le principe des « écoles ouvertes » n'existe pas en Grèce, et que je trouve cela dommage. Certaines écoles proposent des « camps d'été » mais ils ne durent pas tout l'été, n'offrent pas systématiquement de soutien scolaire et ne sont pas accessibles à tous.

Test 3

2 Exercice en interactionm, page 179

- Papa, j'ai quelque chose à te demander. Cet été, je voudrais partir en vacances avec mes amis.
- Seuls ? Avec quels amis, je les connais ? Et où irez-vous ? Où est-ce que vous allez loger ?
- Bien sûr que tu les connais. C'est Patrick, Diego et Sarah. On va aller dans le sud, à Nice. Et ne t'inquiète pas papa, les parents de Diego ont une maison de vacance là-bas.
- Combien coûteront ces vacances ?
- Tu ne devras rien payer. J'ai mis tout mon argent de poche de côté.
- C'est bien ! Les parents de Diego seront avec vous ?
- Non parce qu'ils travaillent, mais ils viendront nous rendre visite le dernier jour.
- Et comment irez-vous à Nice ? Pas en voiture j'espère...
- Mais non, nous allons prendre le train. La maison est dans le centre de Nice, donc tout sera accessible à pied ! Même à la plage.
- Et qui s'occupera des courses, des repas ?
- Justement, on est assez grands maintenant ! C'est l'occasion pour nous de devenir plus responsables et indépendants. On fera les courses, la cuisine, le ménage...
- Je crois que finalement, ce n'est pas une mauvaise idée. Et ces vacances, elles vont durer combien de jours ?
- Une semaine ! Merci papa, tu peux me faire confiance ! Je te promets de t'appeler tous les jours !

3 Expression d'un point de vue, page 179

Vélo bon la santé, la nature et le portefeuille

Cet article extrait du magazine en ligne geoado.com présente l'indemnité kilométrique vélo, une mesure du gouvernement qui consiste à payer les employés d'entreprises pour aller au travail à vélo. Cela permet aux employés de faire un geste écologique, de gagner une petite somme supplémentaire par mois, et enfin, de faire un peu de sport au quotidien. Cela fait beaucoup d'avantages. Je trouve que cette mesure est excellente même si on ne peut pas toujours l'appliquer.

En premier lieu, je voudrais dire que cette mesure présente beaucoup d'avantages.

D'abord, c'est une bonne idée car si les employés vont à vélo à leur travail, il y aura moins d'embouteillages dans les rues le matin. Ils gagneront du temps et seront aussi plus calmes.

De plus, cette mesure va réduire la pollution atmosphérique car le vélo est le moyen de transport

le moins polluant. Il ne faut pas oublier que c'est également le plus économique et les employés pourront faire d'un côté des économies de carburant et de l'autre augmenter leur salaire grâce à la somme versée par leur entreprise. Enfin, faire un peu de vélo le matin aide à garder la forme.

Cependant, je pense que certaines personnes ne peuvent pas appliquer cette mesure pour de nombreuses raisons. Leur lieu de travail est beaucoup trop éloigné par exemple, d'autres n'ont pas la forme physique pour le faire et d'autres encore, n'ont pas de vélo. Pour moi, un autre obstacle important est l'absence de pistes cyclables et de parkings à vélo dans la plupart des villes. Quand les cyclistes roulent parmi les voitures, ils risquent facilement d'avoir un accident. Pour terminer, je dirais que le principe de l'indemnité kilométrique vélo est très bon car il permet de préserver notre environnement mais il faudrait aménager les villes pour faciliter les déplacements à vélo.

Test 4

2 Exercice en interaction, page 188

- Bonjour Madame, s'il vous plaît, veuillez m'excuser pour ce retard...
- Écoutez, je crois que vous connaissez le règlement. Vous avez dépassé les 10 minutes de retard, donc je ne peux pas vous autoriser à passer l'examen.
- Je vous en prie, laissez-moi vous expliquer... je suis sûr que vous me comprendrez et que je pourrai entrer dans la salle d'examen.
- Mais vous avez beaucoup plus que 10 minutes de retard...
- Il y a eu un terrible accident de la circulation sur le boulevard, ce qui a créé un énorme embouteillage dans tout le centre de la ville ! Pendant une demi-heure, le bus n'avancait presque pas.
- Pourquoi est-ce que vous n'avez pas téléphoné pour nous prévenir ?
- C'est ce que j'ai voulu faire malheureusement, j'ai réalisé que mon téléphone portable n'avait plus de batterie. Il était éteint et je n'ai pas réussi à le rallumer.
- Je suis vraiment désolée, mais l'examen a commencé depuis trop longtemps. Vous ne pouvez pas venir à la prochaine session, en septembre ?
- Non, en septembre, cela m'est complètement impossible. Je pars en France, en séjour linguistique.
- Bon, je vais voir ce que je peux faire. Laissez-moi parler avec le directeur.
- Merci beaucoup Madame, vous me rendez un grand service. Cet examen est très important pour moi. Si je ne le passe pas, je ne pourrai pas m'inscrire au lycée en France !

3 Expression d'un point de vue, page 188

Pourquoi y a-t-il autant de plastique dans les océans ?

Cet article intitulé « Pourquoi y a-t-il autant de plastique dans les océans ? » est extrait du magazine en ligne 1jour1actu. Il évoque l'interdiction de vendre des pailles et des couverts en plastique en Europe. Il s'agit d'une mesure appliquée depuis le 1^{er} janvier 2021 qui vise à diminuer la quantité de déchets plastiques produite et déversée dans les océans. Je suis tout à fait d'accord avec cette mesure écologique et je trouve que nous devons tous fournir un effort pour consommer moins de plastique au quotidien. Pour commencer, le plastique est utilisé pour fabriquer de nombreux objets que nous utilisons une fois, comme les sacs, les emballages ou les pailles et les couverts. Ce sont les objets « à usage unique ». Ces objets, nous les jetons très vite et ils sont particulièrement polluants ! En effet, le plastique se désintègre très lentement dans la nature et à des effets catastrophiques sur la faune et la flore. Il est donc très important de réduire la production du plastique en limitant la circulation de ces objets sur le marché. De plus, il faut absolument réduire notre consommation de plastique en changeant nos habitudes quotidiennes. Éviter d'acheter des objets en plastique, même si cela veut dire qu'il faut faire la vaisselle après un pique-nique ou une fête ! On peut même essayer de réutiliser nos objets en plastique, et ne jamais oublier de les recycler. Enfin, il faut prendre l'habitude d'éviter les objets à usage unique en réparant les objets cassés ou en achetant plus de produits en seconde main. Pour conclure, je dirais que limiter la production et la consommation du plastique est un principe écologique fondamental. J'espère donc que cette mesure nous permettra de changer nos habitudes par rapport à l'utilisation du plastique au quotidien.

Test 5

2 Exercice en interaction, page 197

- Alors, tu viens au cinéma avec nous ce soir ? La séance commence à 20 h 30.
- Je ne sais pas. Qu'est-ce que vous allez voir ?
- Dans les forêts de Sibérie, c'est un très beau film d'aventure français. Je pense que tu vas aimer !
- Écoute, je crois que je ne vais pas avoir le temps. J'ai des devoirs à faire, puis, j'ai prévu de terminer une partie de jeu à l'ordinateur.
- Encore ? Je pense que tu exagères un peu avec les jeux vidéo.
- Qu'est-ce que tu veux dire ? J'ai le droit de faire ce que je veux quand même !
- Bien sûr mais je m'inquiète un peu pour toi. Tu aimes tellement les jeux vidéo que tu ne sors presque plus de chez toi. Tu ne vois plus tes amis !
- Tu sais, je ne me sens pas seul, je discute avec plein d'amis en ligne !
- Discuter avec tes amis sur les réseaux sociaux ne remplace pas les sorties. C'est différent de se voir et de parler face à face. Sur les réseaux sociaux, ou dans les jeux vidéo, on perd la réalité. On ne parle pas vraiment, on s'échange des messages.
- C'est vrai. Tu as peut-être raison.
- Je ne dis pas de ne pas parler sur les réseaux sociaux, je dis juste que ça ne suffit pas comme moyen de communication. En plus, rester tout le temps devant son ordinateur, c'est mauvais pour la santé, pour tes yeux et ton cerveau ! Rester assis toute la journée, sans marcher, rien de pire pour ta condition physique. Tu sais que l'obésité chez les jeunes a beaucoup augmenté ? Ce n'est pas un hasard.
- Arrête, tu me fais peur. D'accord je viens avec vous au cinéma.

3 Expression d'un point de vue, page 197

C'est quoi la solidarité ?

Cet article intitulé « C'est quoi la solidarité ? », extrait du magazine en ligne 1jour1actu, nous donne une définition de la solidarité et quelques exemples d'actes solidaires à l'occasion de la Journée internationale de la solidarité humaine. Le principe de la solidarité est fondé sur l'entraide, c'est-à-dire celui de s'aider les uns les autres. Je suis donc tout à fait en accord avec cet article pour dire que la solidarité est « une belle manière de vivre ensemble ».

La solidarité peut prendre plusieurs formes. Premièrement, elle s'applique à titre personnel.

Je trouve qu'il est très important de soutenir son entourage comme ses amis, ses camarades de classe ou sa famille quand ils ont besoin d'aide. Bien sûr, on peut également aider des personnes dans le besoin qu'on ne connaît pas, par l'intermédiaire d'associations caritatives et solidaires, comme souligné dans l'article. Deuxièmement, la solidarité est un principe social. En effet, en payant nos impôts à l'État, nous participons tous à l'accès gratuit aux soins de santé et à l'éducation.

Dans les deux cas, la solidarité est donc une manière de vivre en société basée sur la volonté de vivre en paix avec les autres, de lutter contre la pauvreté et l'injustice. Il me semble aussi qu'elle se fonde sur un sentiment de partage et d'échange qui permet de se battre contre la solitude ou même le harcèlement. Ainsi, je pense que la solidarité est un principe qu'il faut cultiver dès le plus jeune âge. C'est pourquoi l'école a un rôle important à jouer en offrant aux jeunes les informations et les outils nécessaires à cet apprentissage.

Je voudrais conclure en insistant sur l'idée qu'il est essentiel de vivre ensemble de façon solidaire.

En effet, vivre en famille, vivre à l'école, ou vivre en société en restant attentif aux besoins des autres et en offrant son aide le plus souvent possible est le meilleur moyen de bien vivre ensemble !